



SIRET : 50979748600024 - Agrément Ministère Jeunesse et Sport 2558 S/08 - Label Ecole Nationale de Sauvetage Affiliée sous le n°5135 à la FÉDÉRATION FRANÇAISE de SAUVETAGE et de SECOURISME (RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE) "Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.15638.13 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur"

MC SWIM # CHALLENGE 7



Nageons pour les enfants malades

14 & 15 JUIN 2025
Parc National des Calanques



3 DÉFIS



AU PROFIT DES ENFANTS ATTEINT DU CANCER



VILLE DE
MARSEILLE

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU-RHÔNE



AIX
MARSEILLE
PROVENCE



partenaire
Parc national
des Calanques





Règlement MC Swim Challenge 2025

Introduction La lecture attentive du présent RÈGLEMENT DÉTAILLÉ du MC Swim Challenge (MC/SC) est obligatoire. L'esprit de cette manifestation sportive de pleine nature est de permettre aux nageurs de s'épanouir et de se dépasser en participant à une ou plusieurs des quatre épreuves de nage en eau libre dans un environnement d'exception au sein du Parc National des Calanques, tout en étant acteur d'une action caritative. Quelle que soit l'issue de ce projet, réalisation ou non de l'événement pour quelques raisons que ce soit (administrative, météorologiques, contraintes sanitaires...), l'organisation s'engage à reverser l'ensemble des bénéfices de l'événement aux associations de lutte contre le cancer pédiatrique choisies. Les nageurs sont conscients que les distances du 18 km et 10 km proposées s'adressent à des nageurs confirmés qui ont déjà l'expérience de la nage longue distance.

1. Dispositions communes aux épreuves

Sous peine de disqualification et pour des raisons d'organisation, il est important de respecter les horaires du planning annoncés sur le site internet, réseaux sociaux et dans le règlement ci-dessous. **Les nageurs se doivent impérativement d'être présents au briefing qui aura lieu avant chaque épreuve.** L'organisation peut s'opposer au départ d'un participant qui ne semble pas être en état de prendre la course. Le départ a lieu en pleine eau, en ligne, à l'endroit indiqué par l'organisation. Il n'y a pas de faux départ, le non-respect du départ donné peut entraîner une disqualification. Les parcours des épreuves peuvent être modifiés par l'organisation en raison de conditions météorologiques ou de sécurité.

En cas d'abandon volontaire, les concurrents se signaleront au kayak et seront embarqués sur le bateau de sécurité le plus proche. L'organisation pourra, si elle juge qu'un nageur est en danger, si ce dernier ne respecte pas les tranches horaires mises en place par le système de portes, ou n'arrive pas à la plage d'arrivée avant l'heure de fin de course définie, le disqualifier et le faire embarquer sur un bateau de sécurité, même contre sa volonté. A l'arrivée, le nageur devra obligatoirement faire reconnaître son numéro de dossard aux organisateurs et rendre sa puce.



2. Dispositions particulières de chaque épreuve :

MC 18 km

Le MC 18 km est un challenge non chronométré dont la philosophie est le dépassement de soi, l'entraide et la solidarité. Age minimum d'inscription : 16 ans. Cette épreuve, réservée à un nombre maximum de 30 nageurs, se réalisera sous forme de challenge. Les organisateurs du MC/SC formeront des équipes de 3/4/5/6 nageurs créées en relation avec les nageurs, qui s'engageront à rester ensemble durant tout le parcours (Hors team building de Mécènes qui pourront effectuer la traversée en relais sur demande). Chaque groupe sera suivi par une embarcation non motorisée+1 engin motorisé. L'objectif est la réalisation de cette grande distance dans un esprit de dépassement de soi, de coopération, de soutien et d'exemplarité. Les nageurs sont les porteurs d'un projet encore plus grand, le soutien des enfants malades de cancer et de leurs familles. Ils sont conscients que chaque coup de bras permet de faire avancer le soutien à ces derniers. Les nageurs s'engagent à ramasser les déchets rencontrés sur le parcours (ou à les signaler à l'embarcation accompagnante). Les nageurs s'équiperont en tenue de nage sur le village de départ, plage du bain des Dames. Ils monteront sur les bateaux pour être acheminés jusqu'au point de départ. Les nageurs devront **porter le bonnet remis par l'organisation** de la course et devront se faire marquer leur **numéro sur la main**. Le ravitaillement sera organisé tous les 2 kilomètres OU toutes les 30 MIN ou dès qu'un nageur en ressentira le besoin, il pourra demander à être ravitaillé par son embarcation accompagnatrice. L'organisation proposera des produits de ravitaillement (bananes, barres céréales...) et de l'eau à l'ensemble des nageurs préalablement fournis par l'organisation dans un sac individuel. Cependant, les ravitaillements personnels sont autorisés à condition d'être marqués du numéro du bonnet du nageur. Tous les emballages doivent être rendus au staff et le non-respect de cette règle entraînera une disqualification. Les nageurs devront se servir en autonomie directement dans leur sac personnel sur leur embarcation accompagnatrice. **Attention : des portes de temps seront mises en place sur le 18 km.** Les nageurs qui au bout de 3h30 n'auront pas dépassé le kilomètre 9, se verront arrêtés par l'organisation. Les dispositions particulières seront détaillées lors du briefing. **LES RESTUBES :** Afin de concilier sécurité et liberté de la nage en eau libre, **tous les nageurs du 18 km seront équipés d'une RESTUBE.** La Restube est composée d'une ceinture avec une petite pochette que vous positionnerez dans votre dos... En cas de problème, vous pourrez tirer sur la ficelle de percussion qui gonflera directement une bouée afin de vous permettre de flotter plus facilement et d'être identifié directement ! Cet outil est un plus que nous jugeons indispensable pour notre course car notre parcours reste atypique et sur ce parcours le hasard n'a pas sa place. La limite de temps total de course est de 7h00.

MC 10 km

Cette épreuve ouverte à 120 nageurs, sera chronométrée par KMS, et respectera la réglementation suivante :

Le port des combinaisons est libre. Age minimum d'inscription : 15 ans. Les nageurs devront **porter le bonnet remis par l'organisation** de la course et devront se faire marquer leur **numéro sur la main**. Ils devront porter les **puces au poignet** lors de l'embarquement dans le bateau. Les nageurs s'équiperont en tenue de nage sur le village de la plage du bain des dames, et monteront dans le bateau munis de leur équipement de nage complet. Ils seront acheminés vers le point de départ dans le parc des Calanques. Un départ différé de 10 minutes se fera entre les palmeurs et les sans-palmes afin de limiter au plus l'effectif des concurrents sur la zone de départ, directement en pleine mer. Le temps et le classement des participants seront validés après passage au près de



SIRET : 50979748600024 - Agrément Ministère Jeunesse et Sport 2558 S/08 - Label Ecole Nationale de Sauvetage Affiliée sous le n°5135 à la FÉDÉRATION FRANÇAISE de SAUVETAGE et de SECOURISME (RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE) "Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.15638.13 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

la borne KMS d'arrivée, présente sur une embarcation, sous condition impérative de présenter la puce à l'organisation (ATTENTION : coût de la puce non rendue = 10 euros reversés à KMS). Les ravitaillements seront organisés à 3,5 Km et à 7,5 Km. L'organisation proposera des produits de ravitaillement individualisé (fruits, barres...) et de l'eau à l'ensemble des nageurs (gourde individuelle à usage unique). Cependant, les ravitaillements personnels sont autorisés à condition d'être marqués du numéro du bonnet du nageur. Tous les emballages doivent être rendus au staff et le non-respect de cette règle entraînera une disqualification. **Attention : des portes de temps seront mises en place sur le 10 km.** Les nageurs qui au bout de 2H15 n'auront pas dépassé le kilomètre 5, seront disqualifiés et se verront arrêtés par l'organisation. Les dispositions particulières seront détaillées lors du briefing. **LES RESTUBES** : Afin de concilier sécurité et liberté de la nage en eau libre, **tous les nageurs du 10 km seront équipés d'une RESTUBE.** La Restube est composée d'une ceinture avec une petite pochette que vous positionnerez dans votre dos... En cas de problème, vous pourrez tirer sur la ficelle de percussion qui gonflera directement une bouée afin de vous permettre de flotter plus facilement et d'être identifié directement ! Cet outil est un plus que nous jugeons indispensable pour notre course car notre parcours reste atypique et sur ce parcours le hasard n'a pas sa place. La limite de temps total de course est de 4h30.

MC Relais Solidarité Marseille 4x600m

Les équipes seront composées de 2 femmes et 2 hommes. Les nageurs seront soit **SANS MATÉRIEL** (À l'exception de votre combinaison et de vos lunettes de nage) soit **AVEC MATÉRIEL**. Dans les catégories palmes uniquement : Le port de palmes, port de masque, le port du tuba sont autorisés. Age minimum d'inscription : 12 ans. Le départ sera donné de la plage du bain des Dames. Les équipes seront libres de choisir leur ordre de relais. Les nageurs devront se faire marquer leur **numéro sur la main**. Les bonnets ne seront pas fournis par l'organisation : les nageurs d'une même équipe devront **porter un bonnet identique** (celui du club/ Entreprise /Création personnelle/drôle ...). Chaque équipe est donc responsable d'arriver le jour de la course avec un bonnet par nageur identique à sa charge. Le départ se fera dans l'eau et les passages de relais se feront dans l'eau. Chaque nageur devra parcourir l'intégralité du parcours de 600m. Le classement de l'équipe sera déterminé à l'issue du parcours du dernier relayeur. L'épreuve sera chronométrée par KMS. Le temps de course maximum est de 2H30. Des actions environnementales permettront aux nageurs des relais de gagner des secondes de bonification (voir tableau envoyé par mail).

NOUVEAUTÉ 2025 : MC Enfants 6 - 14ans : **Le MC Enfants n'est pas une course mais un Défi !**

Nous souhaitons depuis quelques années ouvrir le MC Swim Challenge aux enfants. Notre rêve est de voir des enfants se rassembler et se dépasser pour les enfants malades.

Nous avons donc décidé d'organiser pour la première fois des challenges dédiés aux enfants de 6 à 14 ans.

Les enfants seront répartis en quatre catégories d'âge : 6-8 ans, 9-10 ans, 11-12 ans et 13-14 ans.

Au programme :

- Un défi de 50 mètres pour les 6-8 ans pour 20 enfants max.
- Un défi de 100 mètres pour les 9-10 ans pour 20 enfants max.
- Un défi de 200 mètres pour les 11-12 ans pour 40 enfants max.



SIRET : 50979748600024 - Agrément Ministère Jeunesse et Sport 2558 S/08 - Label Ecole Nationale de Sauvetage Affiliée sous le n°5135 à la FÉDÉRATION FRANÇAISE de SAUVETAGE et de SECOURISME (RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE) "Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.15638.13 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Un défi de 300 mètres pour les 13-14 ans pour 40 enfants max.

Nous souhaitons faire du MC Swim Challenge un événement familial permettant à chacun de s'épanouir et de s'engager pour une même cause en toute sécurité.

Les enfants seront **AVEC ou SANS MATÉRIEL (palmes, masques, tubas, planches, frites...)**.
Age minimum d'inscription : 6 ans. Age maximum d'inscription : 14 ans.

Pour toutes les catégories enfants, le challenge est pensée de la manière suivante :

De la même façon que lors d'un combat contre la maladie en pédiatrie la présence d'un adulte (parents, grands-parents, familles, amis...) est indispensable au quotidien.

Il en sera de même pour ces défis.

En effet, **un adulte référent accompagnera OBLIGATOIREMENT chaque enfant**. Afin d'augmenter la sécurité du défi les adultes seront munis par l'organisation d'un flotteur. **Les épreuves ne seront pas chronométrées et classées.**

Le temps de course maximum est de 10 à 20 minutes

DOCUMENTS AUTORISATIONS :

- Attestation des parents de capacité physique
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la nage.
- Attestation de responsabilité civile.

En inscrivant votre enfant au MC SWIM CHALLENGE vous validez une autorisation de prise vue et de droit à l'image.

Dans le cas où vous ne souhaitez pas valider cette autorisation veuillez nous en informer par mail à : mcswimchallenge@gmail.com

POUR TOUS :

Le départ sera donné de la plage du bain des Dames.

Les enfants ainsi que les adultes accompagnants devront se faire marquer leur **numéro sur la main**. Les bonnets ne seront pas fournis par l'organisation : les nageurs devront **porter un bonnet** (celui du club/ Entreprise /Création personnelle/drôle ...). Les adultes accompagnants devront porter **un bonnet identique** à celui de leur enfant. Le départ se fera dans l'eau. Chaque nageur devra parcourir l'intégralité du parcours de sa catégorie. **Le MC Enfants n' est pas une course mais un challenge**. Il n' y aura donc pas de classement. Tous les participants seront récompensés et invités à participer à une remise commune. Le challenge est ouvert aux enfants et adultes en situation de handicaps. L'esprit de cette course est que des enfants non hospitalisés viennent nager en soutien des enfants actuellement hospitalisés.

3. Equipement des nageurs

Sur le 18 km et le 10 km, chaque nageur a l'obligation de porter le bonnet fourni par l'organisation. Sont permis : pince nez, combinaison, bouchons d'oreilles, bouée de sécurité individuelle. Dans les catégories palmes uniquement : Le port de palmes, port de masque, le port du tuba sont autorisés. Sont interdits : les plaquettes, pulls boy, gilet de sauvetage, gants, toutes aides extérieures ou/ et motorisées...



SIRET : 50979748600024 - Agrément Ministère Jeunesse et Sport 2558 S/08 - Label Ecole Nationale de Sauvetage Affiliée sous le n°5135 à la FÉDÉRATION FRANÇAISE de SAUVETAGE et de SECOURISME (RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE) "Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.15638.13 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

4. Inscriptions et Tarifs •

Les inscriptions individuelles se font sur le site internet **www.kms.fr** aux tarifs de 75 € pour le MC 18 Km, 70 € pour le MC 10 Km, 100 €/équipe pour le MC Relais Solidarité Marseille, 5 € pour le MC Enfants.

- Les nageurs ne possédant pas de licence FFN, FFSS, FFESSM devront justifier d'une assurance Responsabilité civile.
- Le tarif inclut : un WELCOME PACK, l'ensemble des frais d'inscription et d'organisation, la mise à disposition de ravitaillements, les navettes bateau aller pour les nageurs du 18 km et du 10 km.

5. Certificat Médical

Pour la participation au MC Swim Challenge vous devez présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la nage en mer et en compétition de moins d'un an au 14/06/2025.

6. Retrait des dossards, départ, neutralisation de la course

Les dossards du **MC18, MC10 et MC Relais** pourront être retirés le vendredi 13 juin 2025 de 17H00 à 19H00 pour toutes les épreuves sur le village du MCSC, plage du Bain des Dames.

OU

Pour le **MC 18 km** le samedi 14 juin 2025 de 6H00 à 6H30 (Village MCSC plage du Bain des Dames).

OU

Pour le **MC Relais Solidarité** le samedi 14 juin 2025 de 10h30 à 12H30 (Village MCSC Plage du bain des Dames).

OU

Pour le **MC 10 km** le dimanche 15 juin de 6H45 à 7H15 (plage du Bain des Dames).

Pour le **MC Enfants** les numéros de dossard seront donnés **UNIQUEMENT** le dimanche 15 juin 2025 de 11h30 à 13H00 (Village MCSC Plage du bain des Dames).

7. Sécurité et Assurances

L'organisateur dispose de moyens de secours permettant de suivre les concurrents tout au long de la course. Le directeur de course se réserve la possibilité d'annuler la course en cas de mauvaises



conditions météo ou si la sécurité des nageurs est mise en cause. Il se réserve également la possibilité de procéder à la modification du parcours. En cas d'incident pendant l'épreuve, le nageur devra déclencher sa bouée RESTUBE de sécurité et devra signaler toute demande d'assistance en levant le bras. Si un nageur abandonne ou est disqualifié, il devra obligatoirement monter sur un bateau d'encadrement de la course. La manifestation est couverte par un contrat de responsabilité civile souscrit auprès de la compagnie d'assurance MAIF, n° police 3257231 T. Les nageurs ne possédant pas de licence FFN, FFSS, FFESSM devront justifier d'une assurance Responsabilité civile. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident immédiat ou séquelles ultérieures qui pourraient survenir aux concurrents du fait de leur participation à l'épreuve, et en cas de vol. En outre, l'inscription à la manifestation vaut pour décharge de responsabilité par laquelle le nageur inscrit reconnaît notamment :

- avoir pris connaissance du « RÈGLEMENT » de la manifestation auquel il s'engage à se conformer,
- être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
- qu'en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve, il sera sous sa seule responsabilité de décider s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques du moment, que du point de vue des conditions météorologiques qu'il se sent capable d'affronter.

8. Droit à l'image

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la manifestation « MC Swim Challenge », sur tout support y compris pour les projections éventuelles. Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leur nom, prénom et adresse.

9. Environnement

Dans un souci de protection de l'environnement, aucun déchet ne peut être abandonné. Le ravitaillement personnel est autorisé à la condition d'être signalé à l'inscription et numéroté. En cas de non-respect, le nageur pourra être disqualifié. Les organisateurs s'engagent à faire du tri sélectif le jour de la course et à mettre à disposition des participants des poubelles différenciées par type de déchets. Dans le cadre d'une démarche de développement durable, aucun sac plastique ne sera fourni aux nageurs pour leurs affaires personnelles. Une étiquette identifiée avec numéro de dossard sera fournie lors du retrait des bonnets et devra être accrochée à votre sac personnel par vos soins. Sur le MC 18 : Les nageurs s'engagent à ramasser les déchets rencontrés sur le parcours (ou à les signaler à l'embarcation accompagnante). Sur le MC Relai : Des actions environnementales permettront aux nageurs des relais de gagner des secondes de bonification (voir tableau envoyé par mail).



10. Protocole sanitaire spécifique lié au Covid-19 réservé aux bénévoles et organisateurs

Tous les participants s'engagent à respecter les règles en vigueur aux moments de l'évènement. Des distributeurs de gel hydroalcoolique seront répartis sur l'ensemble du village, sur les bateaux en cas de protocole sanitaire imposé par l'Etat.

11. Annulation du fait du concurrent

Les concurrents peuvent demander l'annulation de leur inscription et revendre leur bonnet sur le site de KMS (hors frais administratif soit 10 euros) **en raison des frais engagés par l'organisation et de la valeur caritative de l'évènement, aucune annulation ne sera remboursée.** Conformément aux usages unanimement admis et reconnus, relatifs aux inscriptions à des épreuves sportives, dans le cas où la personne ne participe pas à l'épreuve à laquelle elle s'est inscrite, le paiement sera conservé par l'organisateur et ne pourra donner lieu à aucun remboursement quelles que soient les raisons de l'annulation.

12. Modification du parcours ou annulation par l'organisation

La décision d'annuler l'une ou l'autre des épreuves ou de modifier les parcours en fonction des conditions météorologiques ou pour toutes autres raisons indépendantes des pouvoirs de l'organisation (Ex : recommandations liées à l'épidémie de Covid-19...), peut être prise à tout moment par les organisateurs. La décision finale sera prise le samedi 14 juin 2025 à 8h00 pour le MC 18 et 11H00 pour le MC Relais Solidarité. Le dimanche 15 juin à 8h00 pour le MC 10 et 13H00 pour le MC Enfants. Ces décisions pourront être évolutives durant la journée en cas d'évolution météorologique préjudiciable pour la sécurité des nageurs. Les concurrents devront se soumettre à l'ensemble des dispositions du responsable des épreuves.

En cas d'annulation de la course par l'organisation : En cas d'annulation de la course L'organisation propose un report des courses le 13 et/ou 14 septembre 2025

En cas d'annulation l'organisation s'engage à reverser l'ensemble des bénéfices des inscriptions nageurs aux associations de lutte contre le cancer pédiatrique choisies.

En cas d'annulation par l'organisation jusqu'à 2 semaines avant la date de l'évènement, l'intégralité des inscriptions pourront être remboursées aux participants le souhaitant. (hors frais de dossier de 10 euros). Il sera également proposé aux nageurs d'offrir le coût de leur inscription à la cagnotte de dons offerte aux associations luttant contre le cancer pédiatrique choisies, ou bien de reporter leur inscription pour le MCSC 2026 si renouvellement de l'évènement. **En cas de modification** de l'évènement et notamment des parcours, l'intégralité des inscriptions pourront être remboursées aux participants le souhaitant. Il sera également proposé aux nageurs d'offrir le coût de leur inscription à la cagnotte de dons offerte aux associations luttant contre le cancer pédiatrique choisies. **Annulation pour des raisons administratives, sanitaires (réglementations liées au Covid-19...) ou pour un nombre insuffisant d'inscrits (jusqu'à 2 semaines avant évènement) :** l'intégralité des inscriptions pourront être remboursées aux participants le souhaitant. Il sera également proposé aux nageurs d'offrir le coût de leur inscription à la cagnotte



SIRET : 50979748600024 - Agrément Ministère Jeunesse et Sport 2558 S/08 - Label Ecole Nationale de Sauvetage Affiliée sous le n°5135 à la FÉDÉRATION FRANÇAISE de SAUVETAGE et de SECOURISME (RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE) "Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.15638.13 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

de dons offerte aux associations luttant contre le cancer pédiatrique choisies, ou bien de reporter leur inscription pour le MCSC 2026.

Annulation dans les dernières 72h : pour des raisons météorologiques ou indépendantes des pouvoirs de l'organisation (cette décision pouvant être prise uniquement dans les dernières 72h de l'évènement) : l'organisateur ayant déjà engagé des frais (location bateau aller/retour, welcome packs, Postes de secours, ravitaillements...), **ce dernier se réserve le droit de conserver l'intégralité des inscriptions.** En cas de partie bénéficiaire sur les inscriptions, l'intégralité de la somme sera reversée aux associations luttant contre le cancer pédiatrique choisies. La nourriture des ravitaillements non consommée sera offerte à une association œuvrant pour les personnes en situation de précarité.

A titre indicatif, les limites météorologiques courantes sont les suivantes :

- Vent : Est, Sud, S-E : 40km/h max. // Vent Nord et Ouest : 30 km/h max
- Température de l'eau : inférieure à 14 °.

14. Handisport

Les courses sont ouvertes aux nageurs handisports munis de leur licence et d'un certificat de nage en mer sur longue distance en compétition. La personne concernée doit prévenir l'organisateur de la nature de son handicap afin d'anticiper une organisation adaptée.

15. Cérémonie protocolaire

La cérémonie protocolaire de remise des prix se tiendra sur la plage du bain des Dames à Marseille approximativement à partir de 16H00 le samedi 14 juin et à partir de 15H30 le dimanche 15 juin (Ces horaires peuvent être modifiés en cas de retard). Des lots seront remis au premier nageur ambassadeur et à la première équipe du relais solidarité qui auront récolté le plus de dons en leur nom. Pour le MC 18 km, tous les nageurs seront récompensés. Pour le MC Relais Solidarité Marseille, les 3 premières équipes seront récompensées. Pour le MC 10 km, les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes de chaque catégorie : bi-palmes, sans palme, seront récompensés. Pour le MC Enfants, **le MC Enfants n' est pas une course mais un challenge.** Il n' y aura donc pas de classement. Tous les participants seront récompensés et invités à participer à une remise commune. L'esprit de cette course est que des enfants non hospitalisés viennent nager en soutien des enfants actuellement hospitalisés.

16. Sportivité

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie. En particulier, les nageurs ne doivent pas se gêner. Toute obstruction ou brutalité constatée entraînera la disqualification immédiate du nageur.